RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CORBEL

DATES DE :	
CONVOCATION	09/11/2026
AFFICHAGE	09/11/2026

NOMBRES DE MEMBRES		
AFFÉRENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART AUX DÉLIBÉRATIONS
11	10	9

Séance du : 13 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, et le treize novembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Michel VALETTE, Maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : *Michel VALETTE (Maire), Gilles ARGAUD, Monica BOSC, Marie-Madeleine DEMOURY, Élisabeth GUERY, Yves MONTVIGNIER-MONNET, Jean-Charles SCHILDKNECHT, Isabelle SILLON*

Absents : *Margaux COQUELIN (procuration donnée à Monica BOSC), Carlos SOARES LEAO*

***Secrétaire de séance** : Gilles ARGAUD*

DÉLIBÉRATIONS :

N°1 : Désignation des représentants du PNR de Chartreuse

Compte-tenu des représentations dans d'autres instances et des contraintes des élues initialement désignées, le conseil municipal décide de nommer 2 nouvelles personnes pour siéger au Comité syndical du Parc Naturel Régional de Chartreuse :

- représentant titulaire : Yves MONTVIGNIER-MONNET
- représentante suppléante : Marie-Madeleine DEMOURY

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

N°2 : Mission d'archivage Cdg73 2027

Afin de poursuivre le travail réalisé en 2012, le conseil municipal décide de conventionner avec le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie pour une nouvelle mission d'archivage des dossiers de la commune, d'une durée de 5 jours, pour un montant de 1 575 €, à planifier courant 2027.

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

N°3 : Refacturation des pièges de frelons asiatiques

Le conseil municipal décide de proposer à la vente, aux habitants de Corbel, les pièges à frelons asiatiques que la commune vient de commander auprès du Groupement de Défense Sanitaire des Savoie, à prix coûtant, au tarif de 39 €, attractif compris.

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

N°4 : Convention de coopération 2026 ludothèque CCCC/AADEC/communes

Dans le cadre du projet Ludothèque porté par la CC Cœur de Chartreuse, en partenariat avec l'AADEC pour les communes de la vallée des Entremonts, le conseil municipal décide de cosigner une première convention annuelle de fonctionnement et de financement pour l'année 2026.

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

Le secrétaire de séance
Gilles ARGAUD

Le Maire
Michel VALETTE

MAIRIE DE CORBEL (Savoie)